



**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA GUYANE**

Commission permanente du jeudi 05 avril 2007.

Délibération n°000102 Centre de Formation des Apprentis (C.F.A.):
1) Programme de formation 2007
2) Dispositif Préparatoire à la Vie Professionnelle

L'an deux mille sept et le jeudi 05 avril à 09 heures 00, le Conseil Régional s'est réuni en Commission permanente à Cité Administrative Régionale «Salle de Commission Permanente», sous la présidence de Monsieur Antoine KARAM, Président de la Région Guyane.

Étaient présents: M. Antoine KARAM, Mme Chantal BERTHELOT, Mme Marie-José LALSIE, M. Jean-Paul FERREIRA, M. Serge FÉLIX, M. Bernard LOE-MIE.

Étaient absents : M. José GAILLOU, M. Georges ELFORT, Mme Muriel ICARÉ, Mme Célinie BOURDON.

La commission permanente statuant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Entendu le rapport n°CP-000541 du Président du Conseil Régional ;

Entendu l'avis de la Commission « Education, Formation Professionnelle » du mardi 03 avril 2007

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président du Conseil Régional du présent rapport n°CP-000541.

ARTICLE 1 : DECIDE d'attribuer une subvention de 1 015 423,60 € au Centre de Formation des Apprentis (C.F.A.). Cette somme est répartie comme suit :

- 817 993,60 € pour la mise en œuvre de son programme de formation 2007,
- 197 430 € destinés à financer le Dispositif Préparatoire à la Vie Professionnelle, Année 2007.

ARTICLE 2 : La somme correspondante sera prélevée sur le chapitre 931 - 9312 du Budget Unique de la Collectivité Régionale, exercice 2007.

ARTICLE 3 : DONNE MANDAT à Monsieur le Président du Conseil Régional pour signer tous les actes afférents à cette opération.

Certifié exécutoire,
transmis à Monsieur le Préfet le :
17 AVR. 2007

Le Président du Conseil Régional

POUR	CONTRE	ABSTENTION
6	0	0



Fait et délibéré à Cayenne,
en séance publique, le 05 avril 2007.

Antoine KARAM